

---

Adresse du comité de surveillance des cantons de Foix et Paul (Ariège), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité de surveillance des cantons de Foix et Paul (Ariège), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 136-137;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21982\\_t1\\_0136\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21982_t1_0136_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

## 20

Les administrateurs du département de l'Ariège témoignent à la Convention nationale leur indignation sur la fourberie de Robespierre, qui, disent-ils, a joui si longtemps de leur estime et de l'opinion générale; ils jurent de ne reconnoître jamais que les principes et non les individus.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Les administrateurs du départ' de l'Ariège, à la Conv.; s.l.n.d.*] (2)

Citoyens représentans,

Quelle a été notre surprise et notre indignation en apprenant que l'infâme Robespierre, qui a joui si longtemps de votre estime et de l'opinion générale, étoit un fourbe et un conspirateur qui se proposoit d'annéantir notre liberté en nous préparant de nouvelles chaînes! Le perfide, sous le masque de la vertu, dévoré par l'ambition, s'étoit donc persuadé d'échapper à vos regards, et qu'un peuple fier, guidé par son énergie, verroit détruire vos immortels travaux et seconderoit son audace; vos soins actifs et votre attachement pour le salut de la patrie ont compté pour rien les dangers où vous avés été exposés. Le traître, qui croyoit d'être assuré du succès de ses machinations et d'une force suffisante pour les mettre à exécution, s'est trouvé abandonné avec ses complices, isolé avec les crimes qu'il méditoit et les remords qui se font sentir dans le cœur des coupables. Un châtement prompt et terrible a fait justice de ces conspirateurs, dont la mémoire sera à jamais vouée à l'exécration publique. Frappés encore, s'il existe des coupables! Qu'aucun n'échappe à la vengeance nationale. Le salut de la République exige impérieusement cette mesure vigoureuse. Votre énergique surveillance, votre attitude fière et majestueuse ont assuré dans ce jour critique sa liberté et son indépendance, et vous avés acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

B. SAINT-ANDRÉ (*secrét.-g<sup>al</sup>*) et 6 autres signataires.

## 21

La société populaire de Foix (3) exprime à la Convention nationale les sentimens de joie qu'elle a éprouvés en apprenant la punition de Robespierre et complices, qui ont si cruellement abusé de sa confiance. Elle assure à tous les Français que nul individu, nulle faction n'attirera jamais ses regards et ne fixera jamais sa confiance, mais que les principes seuls seront sa règle et la Convention nationale sa boussole.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XLIII, 248.

(2) C 313, pl. 1252, p. 12. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

(3) Ariège.

(4) P.V., XLIII, 249.

[*La sté montagnarde de Foix, à la Conv.; Foix, 19 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

L'événement dont nous venons d'être instruits a fait éprouver à nos âmes deux sentimens. Le premier, celui de la surprise en voyant des hommes honorés du titre sublime de représentans du peuple français conjurer sa ruine. Mais bientôt la surprise a fait place à la joie. Grâce à vous, grâce à votre énergie, nous avons échappé au plus grand des dangers: nos ennemis ont été terrassés par votre courage, la patrie est sauvée, la liberté triomphe, c'est à vous que nous le devons. La reconnaissance de vos concitoyens s'empresse à vous payer vos immortels travaux.

La société populaire de Foix se hâte de vous faire parvenir l'expression de la sienne. La journée à jamais mémorable du 9 thermidor nous confirme dans les principes que nous nous étions déjà faits: Français et républicains, nul individu, nul parti, nulle faction n'attirera nos regards, ne fixera notre confiance; la vérité, les principes, voilà notre règle; la Convention, voilà notre boussole; c'est par elle que nous voulons vivre et c'est pour elle que nous jurons de mourir. Vive la République! Vive la Montagne!

ROQUES (*secrét.*), GENSON (*secrét.*), LARROIRE (*présid.*), ANGLADE (*secrét.*).

## 22

Les citoyens composant le comité de surveillance des cantons de Foix et Paul, réunis, département de l'Ariège, écrivent à la Convention nationale qu'ils ont appris avec la plus profonde indignation la conspiration que le moderne Cromwel ourdissoit dans le silence de l'hypocrisie; ils applaudissent au grand caractère que la Convention a déployé dans cette circonstance orageuse.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Le c. de surveillance des cantons de Foix et Paul réunis, à la Conv.; s.d.*] (3)

Citoyens représentans,

Nous n'avons pas appris sans la plus profonde indignation, sans frémir d'horreur, la conspiration que le moderne Cromwel ourdissoit dans le silence de l'hypocrisie. L'explosion alloit éclater, mais la lumière de la vertu fait disparaître les ténèbres du crime, et déjà Catilina et ses complices ne sont plus. La patrie, citoyens représentans, applaudit à votre énergie, au grand caractère que vous avez déployé dans la nuit des 9 et 10 Thermidor, et au juste supplice des traîtres. Les membres du comité de surveillance des cantons de Foix et Paul réunis

(1) C 316, pl. 1267, p. 45. En exergue: Guerre aux tyrans! Paix aux peuples! Mort aux traîtres et aux ambitieux!

(2) P.V., XLIII, 249.

(3) C 313, pl. 1252, p. 15.

viennent vous en exprimer leur gratitude, vous assurez de leur confiance à la Convention et de leur dévouement sans bornes au salut et au bonheur de la République.

Vive la Convention, vive la République, périsse les tyrans, les traîtres et les ambitieux !

ROQUES (*présid.*), B. LASSAUT (*secrét.*).

## 23

**Votre attitude fière et majestueuse, dans les journées des 9 et 10 thermidor, a déjoué entièrement une conspiration liberticide, écrit à la Convention nationale la municipalité de Foix (1); en frémissant d'horreur à l'idée des dangers que vous avez courus, nous applaudissons au prompt supplice des coupables.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*La municipalité de Foix, à la Conv.; Foix, 21 therm. II*] (3)

Citoyens représentans,

Votre attitude fière et majestueuse dans les journées des 9 et 10, a déjoué entièrement une conspiration horrible qui tendoit à anéantir notre liberté. Le fourbe, qui s'étoit couvert du masque de la vertu et qui nous en avoit imposé par son attachement simulé à la chose publique, étoit donc un scélérat et un intrigant qui vouloit s'arroger la dictature et la partager avec les complices de ses forfaits. S'étoit-il donc flatté d'échapper à votre vigilance, et qu'un peuple libre, qui a brisé le sceptre de ses tyrans, resteroit immobile pour recevoir les nouvelles chaînes qu'il lui préparoit ? Votre énergie et votre sage prévoyance ont déjoué cette faction criminelle, la plus dangereuse de toutes celles qui ont existé.

En frémissant d'horreur à l'idée des dangers que vous avez courus, nous applaudissons au prompt supplice des coupables; rompez tous les fils de cette intrigue criminelle, et la patrie reconnoissante vous devra une seconde fois son bonheur et sa liberté.

AMASCLÈS (*maire*), TIAROS (*off. mun.*), PAULY (*off. mun.*), J. CASTAGNIÉ (*off. mun.*), SABATIER (*secrét.-greffier*).

## 24

**Le tribunal du district de Tarascon, séant à Foix (4), applaudit au triomphe de la représentation nationale sur le triumvirat et au supplice des triumvirs.**

(1) Ariège.

(2) P.V., XLIII, 249.

(3) C 313, pl. 1252, p. 18.

(4) Ariège.

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Le tribunal du distr. de Tarascon séant à Foix, à la Conv.; s.d.*] (2)

Les plus cachés et les plus dangereux complots contre la liberté viennent de se briser au pied de la Montagne sacrée, que l'Être suprême a élevé pour exposer les droits de l'homme aux regards de toutes les nations.

Les trépassés les plus astucieux, dont le masque perfide vient de tomber au milieu de votre sein, les Robespierre, Saint-Just, Couton et leurs consorts, ont employé les moyens les plus propres à replonger le peuple français dans l'abîme de la servitude, dont son énergie l'a retiré à jamais.

Ils ont épuisé l'art d'affecter le patriotisme le plus pur par les belles maximes que leur cœur a désavoué, ils ont voulu mettre le peuple dans l'enchantement, afin qu'il ne s'aperçût pas des fers dont ils voulaient le charger, mais leurs têtes sont tombées et le peuple est vengé.

La victoire que vous venez de remporter sur les fameux ennemis de notre sublime révolution sera sans doute à la tête de toutes celles qui fixeront l'admiration de la postérité. Les sections de Paris s'associent toujours à votre gloire, et le peuple souverain que vous représentez est toujours debout pour maintenir votre dignité.

Continués, citoyens représentans, vos glorieux travaux sur cette Montagne magesteuse qui doit être la forteresse inexpugnable de l'humanité.

Les membres de ce tribunal vous assurent, de leur côté, qu'ils marcheront toujours d'un pas ferme dans le sentier de la loy républicaine.

## 25

**Les membres du conseil général de la commune de Villefort, département de la Lozère, félicitent la Convention nationale pour avoir frappé les monstres qui vouloient l'assassiner et anéantir la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Villefort, à la Conv.; s.d.*] (4)

Représentants,

Quelques heures ont suffi pour déterminer l'issue de cette lutte du crime contre la vertu, de la tyrannie contre la liberté.

L'Europe étonnée apprendra avec quelle rapidité des hommes libres savent frapper un

(1) P.V., XLIII, 249.

(2) C 313, pl. 1252, p. 20. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

(3) P.V., XLIII, 249.

(4) C 313, pl. 1252, p. 21. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.